

Décision

Générale

colonial

Décision n° 46-223-1915 mutations

n° 46-223-1915

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
7 mai 1915

Numéro JO
n° 223 du 31/05/1915

Date du numéro
31 mai 1915

TEXTE INTÉGRAL

une Commission composée de : M.M. Le Carro, Administrateur-Adjoint des Colonies, chargé des fonctions de Chef du Service de l'Inscription Maritime, Brésident ; Cabasso, chargé du Service des Travaux Publics et en cette qualité des fonctions d'inspecteur de la Navigation et Beau doin, .Mécanicien breveté de la Marine, Membres, a été désignée à l'effet d'examiner si, à la suite des réparations effectuées à bord de la vedette automobile « Tunis » un permis de navigation pouvait être délivré pour cette embarcation.